

Tableau de déclaration relatif aux nominations équilibrées - à remplir par la collectivité ou l'établissement au titre de l'année 2024						
(A) Nombre d'agents sur emplois de direction au 31/12/2024		Total 5 dont : DGS : 1 H	DGAS : 1 F et 2 H	DGST : 1 F	Expert ht niveau- directeur de projet : 0	
(B) N° de département :	27	(E) Nominations année 2024 (y compris primo-nominations)			(F) Primo-nominations année 2024	
(C) Nom de la collectivité :	(D) Nature :	Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME	Emplois fonctionnels concernés	HOMME
Agglomération Seine Eure	EPCI	DGS			DGS	
		DGAS			DGAS	
		DGST			DGST	
		Expert de haut niveau- Directeur de projet			Expert de haut niveau- Directeur de projet	
		Total par sexe	0	0	Total par sexe en 2024	0
Ne remplir que les cases colorées en bleu					(G) Rappel des primo-nominations années antérieures (depuis le renouvellement de l'assemblée délibérante ou le dernier cycle achevé)	
					Emplois fonctionnels concernés	HOMME
					DGS	
					DGAS	1
					DGST	1
					Expert de haut niveau- Directeur de projet	
					Total par sexe années antérieures	0
					(H = F + G) Total primo par sexe	2
					(I) Répartition par sexe des 4 premières nominations prononcées au titre du cycle achevé en 2024	
					(J) Répartition par sexe des primo-nominations suivantes au titre du 2 ^{ème} cycle de l'année 2024 (cette ligne n'est pas saisie si le total est inférieur à 4)	
Au titre du 1 ^{er} cycle		Nombre minimal de représentant de chaque sexe			0	
		Nombre d'unités manquantes			Néant	Néant
		Contribution due				
Au titre du 2 ^{ème} cycle		Nombre minimal de représentant de chaque sexe			0	
		Nombre d'unités manquantes			Néant	Néant
		Contribution due				

*La contribution n'est due que si à la fois le flux (colonnes H) et le stock (A) ne respectent pas les 40% de nominations équilibrées

Cette ligne n'est pas saisie si le total est inférieur à 4.